

Présentation des émetteurs souverains de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

**RÉPUBLIQUE DU MALI** 

**AOÛT 2017** 

## SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin I Burkina Faso I Côte d'Ivoire I Guinée-Bissau I Mali I Niger I Sénégal I Togo

A télécharger sur <u>www.investir-en-zoneuemoa.com</u>



# SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	9
1. Présentation générale du pays	10
2. Situation économique récente et perspectives	12
2.1 - Secteur réel	12
2.2 - Finances publiques	16
2.3 - Balance des paiements	18
2.4 - Situation monétaire	20
3. Climat des affaires	21
4. Intégration régionale et commerce	22
5. Facteurs de risques	23
6. Enjeux, défis et perspectives de développement	24
7. Situation de la dette	26
7.1 - Dette extérieure	26
7.2 - Dette intérieure	27
7.3 - Dette de marché en monnaie locale	28
7.4 - Stratégie d'endettement	31
7.5 - Viabilité et soutenabilité	32
Annexes	34
Annexe I : Détail du Stock de la dette extérieure	
Annexe II : Détail du Stock de la dette intérieure	35
Annexe III : Détail des émissions du Mali de 2013 à 2016	36
Annexe IV : Détail des titres en vie en fin 2016	38
Lexique	39

## **AVANT-PROPOS**

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2012;
- estimations pour la période allant de 2013 à 2015;
- projections pour la période 2016 2017.

## ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR



#### Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Sidi Almoctar OUMAR, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Toutefois, nous rappelons que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner que les réalisations effectives soient différentes des performances économiques attendues.

De même, certaines réalisations récentes sont susceptibles d'être modifiées du fait du cycle de recueil et d'établissement des statistiques économiques définitives qui sont arrêtées en principe en année N-3.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Mali, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement. Ce document n'est ni une indication ni une recommandation d'investissement.

Cette note d'information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, mais au moins une fois l'an, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Mali ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.

U 9 AUG 2017

LE DIRECTEUR NATIONAL

Sidi Almoctar OUMAR Chevalier de l'Ordre national



## **ACRONYMES**

**AEN** : Avoir Extérieur Net

**APRM** : Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali

**ARV** : Antirétroviraux

**BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**BADEA** : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique

BOAD : Banque Ouest Africaine de DéveloppementBanque Islamique de Développement

**BM/AID** : Banque Mondiale/Association Internationale pour le Développement

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

**CE** : Crédit à l'Economie

**CFA** : Communauté Financière Africaine

**CREDD** : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

**CSCRP** : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

**CTRCA** : Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires

**DGDP** : Direction Générale de la Dette Publique

**EPT**: Education Pour Tous

FAD : Fonds Africain de Développement : Formation Brute de Capital Fixe

FEC : Facilité Elargie de Crédit

**FMI** : Fonds Monétaire International

**IADM** : Initiative d'Allègement de la dette multilatérale

IDE : Investissement Direct EtrangerIPC : Indice des Prix à la Consommation

MO: Masse Monétaire

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONEF : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

OSM : Observatoire de la Santé Mondiale
 PAG : Programme d'Actions du Gouvernement
 PER : Programme Economique Régional

PDSS : Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social

PIB : Produit Intérieur Brut

PNE : Politique Nationale de l'Emploi PNG : Position Nette du Gouvernement

PISE : Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
PRED : Plan pour la Relance Durable

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education
 PRODESS : Programme de Développement Sanitaire et Social

PSO : Plan Stratégique et Opérationnel

PTME: Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant

**PVVIH** : Personnes Vivant avec le VIH

SGI : Société de Gestion et d'Intermédiation

TBS: Taux Brut de Scolarisation

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

**UMOA** : Union Monétaire Ouest Africaine

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

VA : Valeur Actualisée
VN : Valeur Nominale

## **BREF APERÇU DU PAYS**



PIB Nominal en 2015:
6 445,5 milliards FCFA

(source : Banque Mondiale 2015)

- ► Une économie basée sur l'agriculture, l'industrie extractive et le commerce
- ► Le Mali est le **troisième producteur d'or** du continent africain

## **POINTS SAILLANTS**

'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé les 15 mai et 20 juin 2015, a permis de stabiliser la situation politique, mais la situation sécuritaire reste encore fragile.

Depuis 2011, la croissance économique du Mali s'est ressentie de plusieurs chocs exogènes, notamment la situation sécuritaire dans le Sahel, les aléas climatiques et la variation des termes de l'échange. Le taux de croissance du pays a été en moyenne de 4,5% dans la dernière décennie, tirée par un développement rapide de l'urbanisation, l'agriculture, les investissements publics et les activités d'extraction de l'or.

En 2015, la croissance s'est ralentie avec un taux estimé à 4,9% contre 7,2% un an plus tôt, mais la reprise économique amorcée après la crise de 2012 a permis un léger recul du taux de pauvreté qui est

passé de 47,1% en 2013 à 46,9% en 2014. Les secteurs primaire et tertiaire représentent respectivement 35% et 45% du PIB, le secteur secondaire y contribuant à environ 19%.

De manière générale, la croissance économique dévie souvent de la trajectoire linéaire voulue par l'État, sous l'effet de chocs climatiques, politiques et de la volatilité des prix.

Grâce aux progrès significatifs observés dans les principaux indicateurs du Doing Business, notamment ceux relatifs à la qualité de la règlementation portant sur l'octroi de permis de construire et la protection des investisseurs, le Mali a gagné neuf (9) places sur le classement Doing Business 2015 en se classant au 144<sup>e</sup> rang, contre 155<sup>e</sup> en 2014.

L'évolution de quelques indicateurs clés est fournie ci-après :

- Après un taux estimé de 4,9% en 2015 contre 7,2% en 2014, la croissance du PIB du Mali devrait se situer à 5,4% en 2016 et 5,5% en 2017. Ainsi, au cours de la période 2016-2017, l'économie malienne devrait croître en moyenne de 5,5% contre une croissance moyenne annuelle de 3,8% sur la période 2010-2015.
- Depuis 2010, le déficit budgétaire du Mali est resté inférieur à 3% de son PIB, faisant du pays l'un de ceux qui respectent le plafond communautaire de 3%. De 2,6% du PIB en 2015, il est cependant attendu à 3,2% en 2016 et 3,3% en 2017, du fait de l'augmentation des dépenses militaires et des dépenses en capital.
- Le taux d'investissement, estimé à 25,1% du PIB en 2015, est prévu à 26,6% en 2016 et 26,2% en 2017.

La part de l'investissement public s'établirait autour de 9,6% du PIB en moyenne au cours

de la période prévisionnelle (2016-2017).

- L'inflation, ressortie à 1,4% en 2015, devrait se situer en dessous de 3% en 2016 et 2017.
- Les exportations, établies à 1 497,8 milliards FCFA en 2015, devraient augmenter en moyenne de 25,2 milliards, soit 1,7% sur la période 2016-2017. Quant aux importations, elles progresseraient de 3,3% en 2016 et de 4,4% en 2017 comparativement à leur niveau de 2015.
- Le déficit du compte courant, estimé à 3,4% du PIB en 2015, se dégraderait légèrement pour s'établir à 3,7% du PIB au cours de la période 2016-2017.
- La dette publique totale, estimée à 36,9% du PIB en 2015, devrait atteindre 42,5% du PIB en 2016. Le taux d'endettement est nettement en-dessous du plafond communautaire de 70%.

## PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB Nominal (en milliards de FCFA)	4 655,7	5 024,2	5 279,3	5 406,2	5 951,4	6 445,5	6 953,7	7 496,2
Poids des secteurs: Primaire (en %)	36,5	35,3	38,0	34,5	35,4	35,0	34,9	34,6
Secondaire (en %)	18,1	19,9	20,3	20,3	20,0	19,3	19,3	19,2
Tertiaire (en %)	45,4	44,8	41,8	45,2	44,5	45,7	45,8	46,2
Taux de croissance réel du PIB (en %)	5,8	2,7	0,0	1,7	7,2	4,9	5,4	5,5
Contribution à la croissance (en points de pourcentage) :								
- Primaire	4,2	-0,5	3,2	-2,9	3,8	1,5	1,9	1,7
- Secondaire	-0,4	1,4	-0,5	1,0	1,7	0,5	0,9	0,9
- Tertiaire	-0,4	1,9	-2,6	3,7	1,8	2,9	2,6	2,9
Taux d'investissement (en % du PIB) -dont Taux d'investissement public (% du PIB)	24,5 7,9	23,1 8,9	21,7 3,2	20,6 7,2	24,1 7,7	25,1 7,5	26,6 9,2	26,2 9,9
Taux d'inflation moyen annuel (IPC)	1,2	3,0	5,3	-0,6	0,9	1,4	0,8	1,5
Recettes totales et dons (en milliards de FCFA)	940,1	1 053,1	925,9	1 137,2	1 215,1	1 407,1	1 565,8	1 720,4
Recettes totales/PIB (en %)	20,2	21,0	17,5	21,0	20,4	21,8	22,5	23,0
Dépenses globales (en milliards FCFA)	1 064,4	1 264,7	995,5	1 292,4	1 419,8	1 568,5	1 785,6	1 964,1
Dépenses globales/PIB (en %)	22,9	25,2	18,9	23,9	23,9	24,3	25,7	26,2
Solde budgétaire global, avec dons (en milliards FCFA)	-124,3	-211,6	-69,6	-155,2	-204,7	-161,4	-219,8	-243,8
Solde budgétaire, avec dons (en % du PIB)	-2,7	-4,2	-1,3	-2,9	-3,4	-2,5	-3,2	-3,3
Solde du compte courant (en % du PIB)	-12,7	-6,2	-2,6	-3,4	-5,6	-3,4	-3,4	-4,0
Dette/PIB (en %)	28,6%	29,2%	29,8%	31,4%	32,4%	36,9%	42,5%	

Source: BCEAO, services nationaux

## 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

#### Généralités -

e Mali est une République démocratique et laïque. La langue officielle du pays est le français. Il existe plusieurs langues nationales, dont la plus usuelle est le bambara. Le pays est administrativement organisé en dix (10) régions: Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Taoudéni et Ménaka. La capitale est Bamako.

#### Situation géographique -

D'une superficie de 1 241 231 km², le Mali est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est bordé par la Mauritanie et l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire au Sud, la Guinée au Sud-ouest et le Sénégal à l'Ouest. Le relief du pays est plat et légèrement vallonné, avec des altitudes généralement comprises entre 250 et 500 mètres. Deux grands fleuves traversent le Mali : le Niger et le Sénégal. Les cours d'eau permanents sont concentrés exclusivement au Sud et au Centre du pays. Sur le plan climatique, le pays est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche dont la durée varie de cinq (5) mois au Sud à neuf (9) mois au Nord et d'une saison humide (de mai/juin à septembre/octobre).

Le pays est recouvert par trois (3) types de végétation: la forêt et la savane au Sud, et la steppe au Nord.

## Population -

Selon le dernier recensement général effectué en 2009, la population du Mali se chiffrait à 14 528 662 habitants, dont 50,4% de femmes. En 2015, la population malienne est estimée à 17 600 000 habitants selon l'Observatoire de la Santé Mondiale.

La croissance démographique annuelle est estimée à 3% en 2015 et le pays dispose d'une population très jeune (47% ont moins de 15 ans en 2013 selon l'OMS).

#### Système politique

La République du Mali est dirigée par un Président qui est le Chef de l'Etat. Son Gouvernement est placé sous la tutelle du Premier Ministre, nommé par le Chef de l'Etat. Le pouvoir exécutif est détenu par le Gouvernement et le pouvoir législatif est dévolu au Parlement. La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Les élections se font au suffrage universel direct. Le Mali a connu huit (8) Chefs d'Etat depuis son indépendance : Modibo Keita en septembre 1960, Moussa Traoré en novembre 1968, Amadou Toumani Touré en mars 1991, Alpha Oumar Konaré en juin 1992, Amadou Toumani Touré en juin 2002, Amadou Haya Sanogo en mars 2012, Dioncounda Traoré en avril 2012 et Ibrahim Boubacar Keita en septembre 2013. L'assemblée représentative de la République du Mali porte le nom d'Assemblée nationale. Elle réunit 147 députés qui sont élus pour cinq (5) ans. La Cour Suprême est la plus haute autorité judiciaire du pays.

#### Santé –

La politique socio-sanitaire du Mali s'inscrit dans le cadre du Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS 2014-2023). En dépit de la crise, le secteur de la santé affiche des performances encourageantes. Le Mali en est à son troisième plan décennal de développement sanitaire et social, qui couvre la période 2014-2023. De manière générale, les indicateurs de santé sont en amélioration sur la période 2012-2014. En effet, la couverture vaccinale « diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite » est passée de 88% en 2012 à 99% en 2014, soit une progression de 11 points de pourcentage. Le taux d'utilisation des services de planification familiale a quant à lui presque doublé entre 2012 et 2014, en passant de 5,8 % à 10,2%. Toutefois, la mortalité infantile et maternelle reste élevée, avec un état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes toujours préoccupant. La malnutrition chronique est de 28,1% au Mali.

Entre 2012 et 2014, le taux d'accès au paquet minimum d'activités sanitaires n'a augmenté que de 1 point de pourcentage dans un rayon de 5 km, et de 2 points dans un rayon de 15 km. Le même constat est fait pour le taux d'accouchements assistés.

En 2014, le taux de prévalence du VIH était de 1,1%, selon la 5<sup>ème</sup> enquête démographique et de santé du Mali. Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont été prises en charge sur 85 sites. Fin 2014, 49 720 d'entre elles avaient été initiées aux antirétroviraux.

Et parmi elles, 1 581 femmes enceintes et 1 087 nouveau-nés ont été pris en charge dans le cadre de la prévention de la transmission mère-enfant.

## **Education** -

L'éducation au Mali reste un défi important pour les Gouvernements successifs, car la population est extrêmement jeune.

Avec la crise, la couverture nationale en matière d'éducation a fortement régressé entre 2012 et 2014. La vision et les objectifs du Gouvernement sont énoncés dans le programme décennal de développement de l'éducation (Prodec), qui s'achève. Un programme intérimaire 2014-2016 a été initié pour gérer la phase de transition avant la mise en place du Prodec 2.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans les cycles primaire et fondamental est passé respectivement de 71,0 % et 50,9% en 2013 à 70,1 % et 50,4 % en 2014. Cette baisse est plus accentuée dans les régions du Nord, du fait de l'insécurité. De même, l'indice de parité filles-garçons s'est détérioré, en passant de 1,0 en 2012 à 0,8 en 2014.

#### Emploi -

Selon l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, le taux de chômage au Mali est estimé à 8,2% en 2014. La crise politique et sécuritaire de 2012 a eu des conséquences graves sur l'économie et l'emploi. L'occupation des régions du Nord a impacté négativement l'activité des entreprises, singulièrement les activités touristiques et hôtelières. Le Gouvernement a examiné et adopté en Conseil des Ministres, le 18 mars 2015, la deuxième Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son plan d'actions opérationnel 2015-2017, dont l'objectif est d'accroître les opportunités d'emplois décents. En 2015, le secteur formel a enregistré la création de 58 967 emplois sur un objectif de 200 000 nouveaux emplois à l'horizon 2018, selon le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018.

#### Secteurs clés de l'économie —

En 2015, les principaux secteurs clés de l'économie sont :

- le secteur primaire qui représente 35,0% du PIB et dominé par l'agriculture ;
- le secteur secondaire représentant 19,3% du PIB et essentiellement formé des activités de construction et de fabrication;
- le secteur tertiaire représentant 45,7% du PIB et dominé par le commerce, le transport et les services, notamment l'intermédiation financière et l'administration.

L'activité économique par secteur se répartit comme suit :

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire	
Valeur ajoutée (en % du PIB)	35,0	19,3	45,7	
Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	1,5	0,5	2,9	

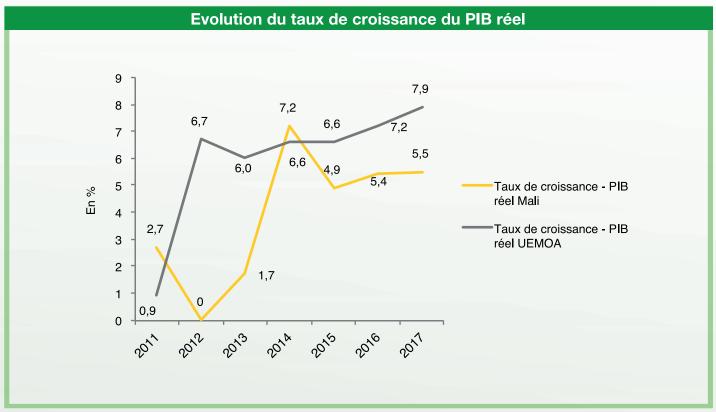
Source: Services nationaux, BCEAO

## 2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

## 2.1 SECTEUR RÉEL

e taux de croissance du PIB réel du Mali est en hausse depuis 2012. Au cours des cinq (5) dernières années, la croissance de l'économie malienne a été fortement impactée par l'instabilité politique prévalant dans le Nord du pays. L'année 2013 a marqué une reprise de la croissance économique à 1,7% dans un contexte de fragilité, avec l'atténuation progressive des tensions sécuritaires, le retour progressif à l'ordre constitutionnel, la reprise des interventions des bailleurs de fonds et

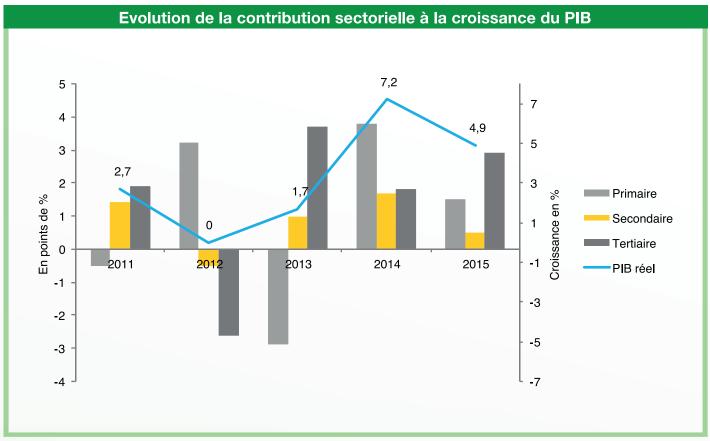
la hausse des investissements publics. La reprise de la croissance des activités économiques s'est accentuée en 2014, avec une progression de la croissance économique de 7,2%. L'accélération de la croissance observée est le fait principalement des performances enregistrées au niveau du secteur agricole, qui a bénéficié de conditions météorologiques favorables et d'une mise en place ponctuelle des intrants, de l'amélioration des conditions sécuritaires et du renforcement des aides extérieures.



Source : Services nationaux, BCEAO

Le Produit Intérieur Brut du Mali a enregistré un taux de croissance estimé de 4,9% en 2015, soit un recul de 2,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce ralentissement

s'explique par la baisse des activités des secteurs primaire (-10,9%) et secondaire (-6,6%) malgré le regain d'activités du secteur tertiaire (+3,3%).



Source: Services nationaux, BCEAO

L'analyse sectorielle indique que le ralentissement de la croissance économique en 2015 est attribuable aux contreperformances relevées dans le secteur agricole et à la baisse de la croissance dans les industries agroalimentaires (plus particulièrement dans les huileries).

Le **secteur primaire** qui représente 35% du PIB en 2015, a été marqué par une baisse de la croissance de l'agriculture, qui a progressé de 3,9% en 2015 contre 14,8% en 2014. Ce sous-secteur bénéficie de plusieurs mesures d'appui s'inscrivant dans le contexte de la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017 (CSCRPIII) et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018. Ainsi, la croissance observée dans ce sous-secteur a été rendue possible grâce à la poursuite des efforts du Gouvernement dans la distribution des intrants agricoles dès le début de la campagne, une pluviométrie satisfaisante et l'accroissement de la superficie des terres cultivées. En particulier, les productions de riz et de coton ont connu respectivement une hausse de 8% et de 5%.

L'activité dans le **secteur secondaire** s'est également ralentie, même si la croissance est restée

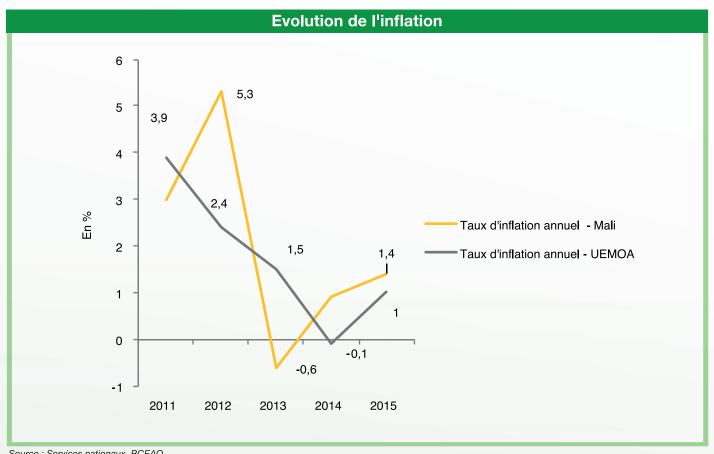
positive. Plus particulièrement, ce manque de dynamisme s'explique par le recul des activités dans la branche agroalimentaire-boisson-tabac, qui a régressé de 18% contre une progression de 35% en 2014. Toutefois, la croissance observée résulte de la bonne tenue des activités dans le reste du sous-secteur manufacturier qui a profité de la hausse de la production électrique et des récoltes de la campagne agricole 2014/2015.

Les nombreux investissements réalisés par le Gouvernement dans la construction d'infrastructures suite au retour des partenaires financiers ont permis de stimuler le sous-secteur BTP. Le sous-secteur de l'énergie a fortement bénéficié de la hausse significative de la production électrique.

Le **secteur tertiaire** qui représente 45,7% du PIB en 2015 a connu une croissance de 6,9% contre 3,6% en 2014. L'activité dans ce secteur est stimulée par l'essor des branches transports et télécommunications (progression de 9,8% en 2015 contre 4,0% en 2014) et commerce (croissance de 6,0% en 2015 contre 2,0% en 2014). En outre, le regain d'activités économiques dans le secteur tertiaire reflète l'amélioration des conditions politico-sociales dans un contexte de reprise économique.

Concernant l'évolution des prix, depuis le pic d'inflation observé en 2012 à 5,9%, attribuable à l'instabilité politique et sécuritaire dans le pays, le taux d'inflation reste contenu en dessous du plafond communautaire de 3%. En général, l'évolution des prix dépend essentiellement de l'approvisionnement en denrées alimentaires et des cours du pétrole. La situation favorable de ces facteurs explique en grande partie l'évolution récente de l'inflation.

L'évolution de l'inflation est illustrée graphique ci-après:



Source: Services nationaux, BCEAO

## Situation en 2016 et perspectives

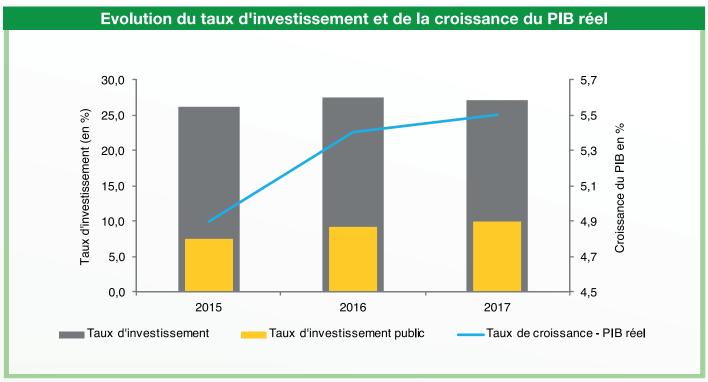
La politique gouvernementale visant le développement économique est basée sur :

- le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) pour 2016-2018, qui a été approuvé en mars 2016 et qui intègre le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour 2013-2018, adopté en avril 2013;
- l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM), signé à Bamako le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015.

Dans le contexte du rétablissement progressif de la sécurité intérieure, les Autorités gouvernementales ont mis l'accent sur des mesures visant l'appui des secteurs clés de l'économie, tels que l'agriculture, l'amélioration des conditions de vie des populations, et le regain de la confiance des partenaires techniques et financiers afin de dynamiser l'économie nationale.

Dans l'hypothèse de la restauration et du maintien de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, l'économie malienne devrait bénéficier de perspectives de croissance positives.

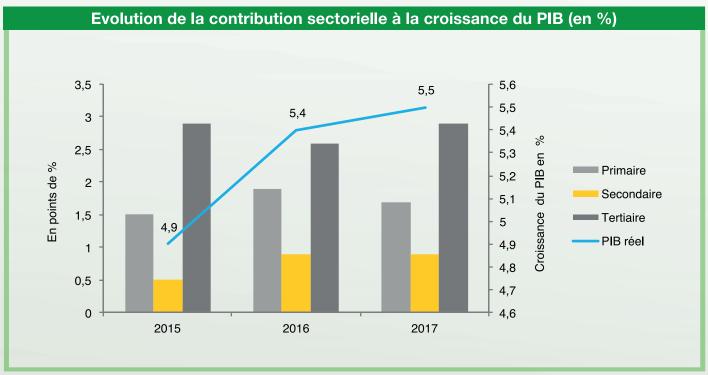
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la croissance du PIB réel.



Source: Services nationaux, BCEAO

L'activité économique devrait rester dynamique en 2016 et en 2017, avec une croissance du PIB réel attendue respectivement à 5,4% et 5,5%. Ce dynamisme serait le fait de la vigueur des activités

du secteur tertiaire ainsi que de la consolidation des activités des secteurs primaire et secondaire, comme illustré ci-après :



Source : Services nationaux, BCEAO

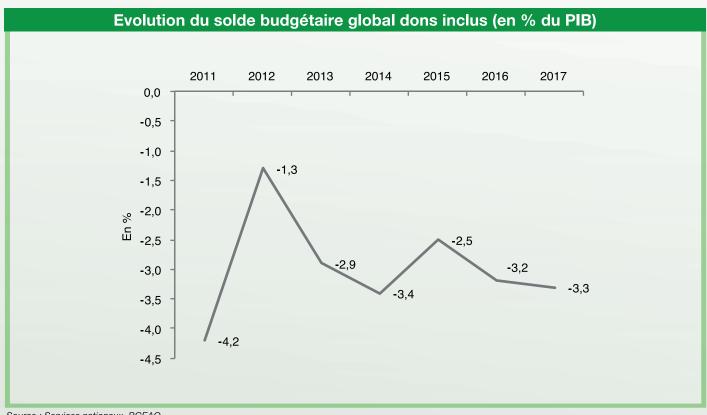
La croissance de l'économie malienne devrait se renforcer à partir de 2016, dans le contexte de la poursuite de la mise en œuvre des réformes gouvernementales. De plus, l'amélioration des conditions sécuritaires et le retour de la stabilité politique devraient permettre de relancer les secteurs ayant souffert des effets collatéraux de la crise, notamment le tourisme dans les régions nord du pays. De ce fait, le taux de croissance du PIB se situerait à 5,4% en 2016 et à 5,5% en 2017, contre 4,9% en 2015. Le dynamisme du secteur tertiaire avec une contribution à la croissance du PIB de 2,6 points en 2016 et 2,9 points en 2017, ainsi que le maintien du niveau d'activités dans les secteurs primaire (1,9 point en 2016 et 1,7 point en 2017) et secondaire (0,9 point en 2016 et en 2017) devraient permettre d'atteindre ce niveau de croissance. Le secteur primaire verrait sa valeur ajoutée croître grâce principalement à la hausse de la production

agricole. S'agissant du secteur secondaire, l'activité devrait se renforcer notamment à la faveur de la poursuite des investissements dans le sous-secteur énergétique, permettant une amélioration conséquente de la production de l'énergie. Ces progrès permettraient également d'accroître la production manufacturière. Par ailleurs, la poursuite des différents chantiers entamés par le Gouvernement devrait renforcer l'activité dans la branche BTP. La croissance du secteur tertiaire se renforcerait en 2016. Elle serait portée par les sous-secteurs du tourisme, des activités commerciales et des services.

Le taux d'inflation moyen annuel (IPC) devrait se situer à un niveau assez bas en 2016 (+0,8%) en raison de la baisse des prix des produits pétroliers et enregistrer une progression positive en 2017 à 1,5%, du fait de la hausse attendue des cours des produits pétroliers sur le marché international.

## **2.2 Finances publiques**

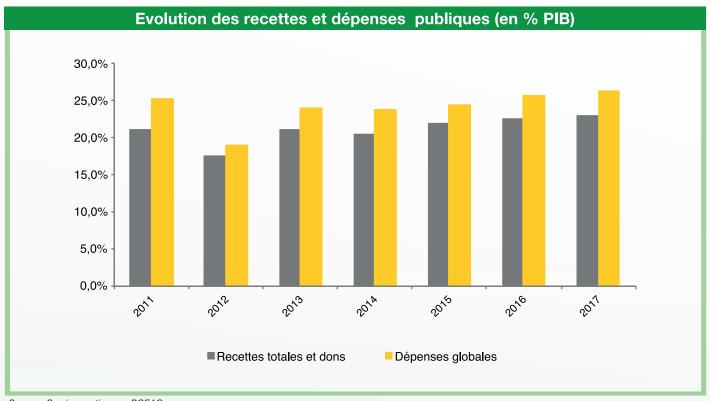
L'évolution du déficit budgétaire de l'Etat du Mali est illustrée ci-après :



Source: Services nationaux, BCEAO

Le Gouvernement malien entend poursuivre ses efforts de renforcement des performances des régies financières. En effet, les actions menées se sont traduites par une hausse du taux de pression fiscale de 15% du PIB en 2014 à 16,9% en 2015. Le déficit budgétaire est passé de 4,2% du PIB en

2011 à 2,5% en 2015, soit une baisse de 1,7 point de pourcentage. L'évolution des recettes et des dépenses publiques de 2011 à 2017 (voir ci-après), montre une baisse importante en 2012, puis une progression modérée du déficit budgétaire depuis 2013.



Source: Services nationaux, BCEAO

La baisse significative des recettes budgétaires en 2012 s'explique par l'instabilité politique ayant prévalu dans le pays. Mais, dès 2013, elles sont reparties à la hausse, malgré un léger fléchissement en 2014. Elles devraient s'établir à 21,8% du PIB en 2015, grâce aux efforts d'amélioration des performances de l'administration fiscale au travers des audits réalisés et de l'élargissement de l'assiette de l'impôt. Les recettes publiques devraient se stabiliser à 23% du PIB en 2016 et 2017. L'évolution des dépenses budgétaires suit le même profil que celle des recettes publiques. En 2015, le renforcement de l'aide extérieure et les mesures d'assainissement des finances publiques ont permis à l'Etat de consacrer une part importante de son budget aux investissements. Les dépenses d'investissement concernent en priorité le financement de projets d'infrastructures, devant concourir à la reconstruction dans les zones affectées par la crise politique afin d'améliorer le niveau d'inclusion spatiale.

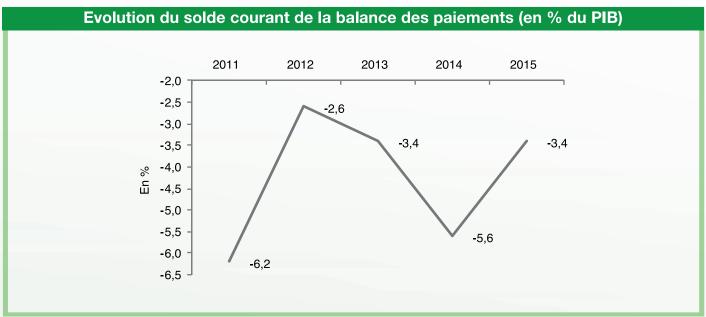
La priorité des Autorités maliennes étant de poursuivre le financement de la construction des infrastructures de base et des efforts de réduction de la pauvreté, l'Etat mise sur l'accroissement des investissements publics de 1,6 point de pourcentage du PIB en 2016 et 0,9 point de pourcentage en 2017. Le déficit budgétaire se creuserait pour ressortir à 3,2% du PIB en 2016 et à 3,3% en 2017, reflétant la hausse des dépenses publiques, singulièrement celles consacrées aux investissements. Globalement, les dépenses publiques représenteraient respectivement 25,7% et 26,2% du PIB en 2016 et 2017, avec la prise en compte des besoins des régions du Nord, des conclusions de la conférence de Paris en référence à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM), de la politique de décentralisation ainsi que du financement des projets d'investissement dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

## 2.3 Balance des paiements -

L'évolution du solde courant de la balance des paiements indique une amélioration significative entre 2011 et 2012. Cette amélioration est attribuable à celle de la balance commerciale de 136,4%, devenue excédentaire en 2012 suite à un accroissement plus rapide des exportations (+35,9%) par rapport à celui des importations (+14,8%). Le solde courant s'est ensuite détérioré à partir de 2013, en passant de -2,6% du PIB en 2012 à -3,4% en 2013, puis à -5,6% en 2014.

La dégradation du solde courant en 2013 est liée à

la contre-performance notée au niveau des échanges commerciaux redevenus déficitaires, ainsi qu'au déficit grandissant de la balance des services, affectée par les services militaires reçus. En plus du déficit de la balance commerciale, la détérioration du solde courant en 2014 serait liée à la baisse de l'excédent des revenus secondaires, suite au recul de l'aide budgétaire. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant en 2015 s'est amélioré, ressortant à 3,4% du PIB contre 5,6% en 2014, comme l'illustre le graphique ci-après:



Source : BCEAO

L'évolution positive du solde courant en 2015 est attribuable à l'amélioration de la balance commerciale, suite à l'importante progression des exportations de 121,4 milliards imputable aux ventes d'or (+87 milliards) et du coton (+38,3 milliards),

les importations ayant augmenté de 66,6 milliards. De plus, les termes de l'échange se sont améliorés, en passant de 5,3% en 2014 à 15,2% en 2015. Le détail de l'évolution du compte de transactions courantes est présenté ci-après :

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations FOB	1 127,7	1 532,2	1 419,5	1 376,4	1 497,8	1 567,9	1 478,1
Importations FOB	1 284,7	1 475,2	1 542,3	1 590,7	1 536,1	1 587,7	1 606,1
Balance commerciale	-157,1	57,0	-122,7	-214,3	-38,3	-19,9	128,1
Balance des Services	-338,6	-367,2	-854,1	-945,6	-963,1	-981,6	-1002,2
Revenus primaires	-217,9	-234,8	-213,7	-212,4	-280,1	-307,9	-278,2
Revenus secondaires	403,8	405,8	1 005,5	1 044,6	1 062,5	1 075,4	1 106,5
Balance des transactions courantes	-309,7	-139,3	-185,1	-327,6	-219,0	-233,9	-302,0

Source: Services nationaux, BCEAO

Le déficit du compte courant devrait s'établir à 233,9 milliards en 2016 et 302,0 milliards en 2017, lié à l'aggravation du déficit de la balance commerciale, du fait de la baisse de la production d'or et de la dégradation des termes de l'échange. Le déficit

exprimé en pourcentage du PIB devrait se situer à 3,4% et 4,0% respectivement en 2016 et 2017. L'évolution du compte de capital se présente

comme suit :

### Evolution du compte de capital (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Transfert de capital	184,3	55,2	130,1	123,4	147,2	135,2	144,3
Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits	00	-1,8	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde du compte de capital	184,3	53,4	129,3	123,4	147,2	135,2	144,3

Source: Services nationaux, BCEAO

Le solde du compte de capital, positif, connaît depuis 2013 une amélioration grâce aux transferts en capital à la suite du retour des bailleurs de fonds

et des organisations internationales. L'évolution du compte financier de 2011 à 2015 se présente comme suit :

#### **Evolution du compte financier (en milliards de FCFA)**

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements directs étrangers	-260,4	-195,0	-150,7	-94,5	-89,6	-92,2	-96,8
Investissements de portefeuille	-18,4	-5,2	-0,5	-0,6	-0,9	-1,1	-1,2
Autres investissements	172,8	102,8	13,3	28,5	34,2	-22,0	-69,6
Erreurs et omissions	-25,2	-10,5	-18,0	-	-	_	_
Solde du compte financier	-106,0	-97,4	-137,9	-66,5	-56,4	-115,3	-167,7

Source: Services nationaux, BCEAO

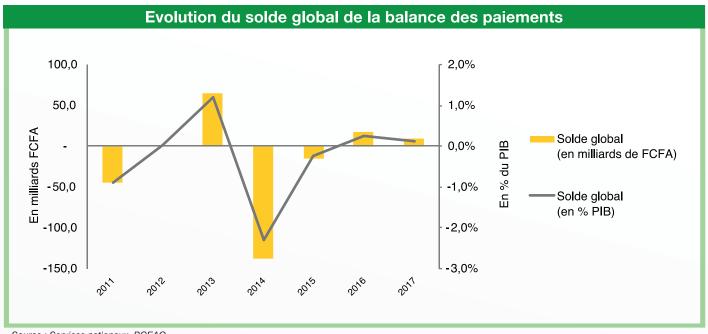
Le solde du compte financier enregistre un accroissement net des passifs depuis 2011, grâce aux flux entrants nets d'investissements directes étrangers; depuis 2014, ce flux a baissé. Couplé à des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements, le solde financier s'est légèrement dégradé en 2014 et 2015. Il devrait se renforcer en 2016 et 2017, du fait d'un accroissement des passifs nets

au niveau des autres investissements, en lien avec la hausse du besoin de financement attendu.

En 2015, le solde des comptes non financiers (compte des transactions courantes et compte de capital) fait ressortir un besoin de financement estimé à 71,8 milliards (1,1% du PIB) contre 204,2 milliards (3,4% du PIB) un an auparavant.

L'évolution du solde global de la balance des paiements du Mali de 2011 à 2017 se présente

comme suit :



Source: Services nationaux, BCEAO

La balance globale devrait redevenir légèrement excédentaire en 2016 et 2017, respectivement de 16,6 milliards (0,2% du PIB) et 10,0 milliards

FCFA (0,1% du PIB), après avoir été déficitaire de 137,7 milliards (-2,3% du PIB) en 2014 et de 15,4 milliards (-0,2% du PIB) en 2015.

#### 2.4 Situation monétaire

Les agrégats monétaires se sont consolidés durant la période 2011-2014. En effet, la masse monétaire s'est accrue de 15,2% en 2012, du fait principalement de la progression de 23,5% du crédit intérieur. En 2013, elle a progressé à un rythme modéré de 5,9%, à la suite de la hausse du crédit intérieur de 7,9% et des avoirs extérieurs nets de 9,9%. En 2015, la masse monétaire augmenterait de

10,6%, en raison d'une part de la hausse de 22,0% du crédit intérieur, et d'autre part, d'une contraction de 2,5% des avoirs extérieurs nets, suite à une baisse des entrées nettes de capitaux étrangers, plus particulièrement les investissements directs étrangers.

Les principaux indicateurs se présentent comme suit :

#### **Evolution des agrégats monétaires (en milliards FCFA)**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
Avoirs extérieurs nets	693,9	696,7	765,9	622,6	535,6	629,4	639,2		
Crédit intérieur	846,1	1 045,0	1 127,3	1 371,9	1 692,2	1 977,8	2 192,3		
en % PIB	16,8	19,8	20,9	23,1	26,3	28,4	29,2		
Position Nette du Gouvernement	-203,7	-54,6	-100,7	-86,1	-55,2	154,2	202,4		
Crédit à l'économie	1 049,3	1 099,2	1 232,2	1 458,0	1 747,5	1 823,6	1 989,9		
en % PIB	20,9	20,8	22,8	24,5	27,1	26,2	26,5		
Masse monétaire	1 492,0	1 718,5	1 820,4	1 976,8	2 237,1	2 452,8	2 678,3		

Source: Administrations nationales, BCEAO

En 2016 et 2017, la masse monétaire devrait progresser respectivement de 12,2% et 9,2%, du

fait de la hausse du crédit intérieur.

## 3. CLIMAT DES AFFAIRES

a situation politique et sécuritaire du Mali s'est beaucoup améliorée depuis 2012. Afin de soutenir la relance économique et renforcer l'attractivité du pays, le Gouvernement, dans le cadre de sa politique de développement économique, entend améliorer le climat des affaires en vue d'encourager le développement du secteur privé. Ainsi, grâce aux progrès significatifs observés

dans les principaux indicateurs mesurant la qualité de la règlementation, notamment l'octroi de permis de construire et la protection des investisseurs, le Mali a gagné neuf (9) places dans le classement Doing Business 2015 en se situant au 146<sup>e</sup> rang contre 155<sup>e</sup> (sur 189 pays) en 2014.

Pour ce faire, le Mali a entrepris les actions suivantes :

- la création du comité mixte Etat-secteur privé de suivi des réformes dont la mission est d'impulser, de contrôler, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des réformes relatives au climat des affaires:
- l'élaboration du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) des réformes du climat des affaires pour la période 2015-2018;
- la mise en place d'un nouveau code des investissements qui offre aux investisseurs plusieurs avantages fiscaux et douaniers, notamment des exonérations des droits et taxes à l'importation, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux;
- la création d'un guichet unique et la réduction du délai de création d'entreprises à 72h.

Le PSO a pour objectif d'améliorer l'attractivité du pays pour accroître les investissements directs étrangers et nationaux, de faciliter la pratique des affaires mais aussi de renforcer les réformes structurelles et les capacités de la Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA).

## 4. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

e Mali est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Il partage cette zone économique avec sept (7) autres pays: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Cet objectif est opérationnalisé à travers:

- le partage d'une monnaie commune, le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),
- la mise en place d'un marché commun et.
- la libre circulation des personnes et des biens.

Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue au travers de critères de convergence que ces derniers doivent respecter. L'appartenance à l'UEMOA offre des opportunités en termes de commerce extérieur. A ce titre, les exportations maliennes vers la sous-région de I'UEMOA ont atteint 12,8% des exportations totales du Mali en 2014, contre 13,9% en 2013. A l'instar des autres années, ces échanges se traduisent par une balance commerciale intra-UEMOA fortement déficitaire pour le Mali d'environ 7% du PIB, avec un taux de couverture des importations par les exportations de 29,5% en 2014 contre 84,5% pour l'ensemble des exportations du Mali. Les exportations dans la zone restent dominées par celles des engrais avec 34,7% du total des

exportations vers l'UEMOA en 2014 et les animaux vivants qui représentent 22,7%. Le Burkina Faso reste le principal pays de destination des exportations d'engrais, tandis que la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les principaux destinataires des animaux vivants.

Concernant les importations intra-UEMOA, celles-ci représentent 36,6% des importations totales du Niger en 2014, et sont constituées principalement pétroliers, des matériaux produits produits construction et des alimentaires. Le Sénégal (15%), la Côte d'Ivoire (12%), et le Bénin (4%) sont les principaux fournisseurs importations communautaires du des Au niveau sous-régional, des initiatives prévues dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) et mises en œuvre par la Commission de l'UEMOA, visent à renforcer la coopération et l'intégration économiques. La deuxième phase du PER (2012 - 2016) porte, à juste titre, sur les trois (3) grands axes suivants : le transport (les transports routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires), l'énergie (la production d'énergie et l'interconnexion électrique), la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau. Le Mali bénéficie de plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre du PER, notamment :

- l'interconnexion des réseaux électriques de Bamako;
- la construction d'autoroute Zégoua –
   Sikasso;
- la construction du chemin de fer Ouangolodou – Nielé – Sikasso;
- le projet de construction et de bitumage de la route Kayes – Aourou – Nagara – Frontière de la Mauritanie;
- le projet de construction de la route d'interconnexion entre le Corridor Bamako – Dakar par le Nord.

## **5. FACTEURS DE RISQUES**

e Mali a une structure démographique caractérisée par une population très jeune (47% de la population a moins de 15 ans et l'âge médian est de 16 ans). Comme bien d'autres pays africains, le Mali est confronté au défi de créer les meilleures conditions économiques pour ses populations, surtout les jeunes.

Ce défi est rendu d'autant plus important que les questions relatives à la qualité de l'éducation, de l'employabilité des jeunes, du sous-emploi et de la sécurité se posent avec beaucoup d'acuité.

La crise de 2012 s'est traduite par une détérioration de la situation sécuritaire dans les villes, en particulier celles du Nord. L'insécurité prédomine avec l'émergence d'un banditisme à grande échelle et des actions extrémistes violentes et imprévisibles qui affectent les villes notamment Gao et Bamako. Cette situation induit une dépendance de la population, surtout celle du Nord, à l'assistance

humanitaire et un déplacement des populations vers d'autres régions du pays.

Les négociations de paix entre le Gouvernement et deux groupes rebelles (la « Plateforme » et la « Coordination des mouvements de l'Azawad ») ont abouti à la signature d'un accord en deux temps: le 15 mai 2015 pour la Plateforme et le 20 juin 2015 pour la Coordination. Bien que ce texte n'accorde pas l'autonomie aux régions du Nord, il prévoit une réelle décentralisation en leur accordant l'importance requise avec la création d'une zone de développement.

L'application de l'accord reste cependant délicate. La situation sécuritaire demeure fragile, des groupes djihadistes poursuivant les attaques, notamment dans le Nord et dans le Sud du pays. Cette persistance de l'insécurité entrave la reprise économique et la lutte contre la pauvreté.

## 6. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

'amélioration de la sécurité dans la zone Nord a permis un regain d'activité notamment avec le raffermissement des activités commerciales et des services.

Le Mali offre un grand potentiel irrigable (le pays est irrigué par les deux plus grands fleuves d'Afrique de l'Ouest, à savoir les fleuves Niger et Sénégal) et jouit de ressources foncières inexploitées. En diversifiant les bases de la production et en tablant sur une croissance accélérée, durable, créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus, le Mali entend atteindre des taux de croissance supérieurs à 7% par an. Cependant, les mauvaises conditions climatiques pourraient compromettre cette ambition. Troisième producteur d'or de l'Afrique, le potentiel minier du Mali est riche et varié. En effet, d'importants gisements de fer et de bauxite restent à être exploités et il existe un réel potentiel de développement de l'industrie des matériaux de construction (chaux, marbre et granite). De plus, des études ont démontré l'existence d'importantes réserves de pétrole dans le Nord du pays. Le Mali regorge également de gisements de calcaire qui, situés à proximité des réseaux routiers et électriques, présentent des opportunités intéressantes d'exploitation. La dette étant très sensible aux cours de l'or, le Gouvernement a réitéré son engagement, lors de la quatrième revue du programme au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le FMI en décembre 2015, de couvrir ses besoins de financement extérieur principalement par les dons et des emprunts en devises.

Le Mali dispose, par ailleurs, d'un énorme potentiel de production électrique grâce aux ressources renouvelables telles que son potentiel solaire illimité avec de larges espaces pour l'exploiter; son potentiel hydro-électrique avec l'expansion de l'utilisation des fleuves Niger et Sénégal et son large potentiel de valorisation de la biomasse.

Le Gouvernement a lancé en avril 2013, le Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014 (PRED) combiné au Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012 – 2017 (CSCRP III) adopté en fin 2011.

Ces programmes sont principalement axés sur :

- le renforcement des infrastructures;
- l'amélioration de la qualité des services publics;
- la sécurité alimentaire pour tous;
- l'accès aux services de base pour les populations déplacées et réfugiées.

Les modalités de leur mise en œuvre sont indiquées dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) adopté en novembre 2013 pour la période 2013-2018. Il définit les objectifs prioritaires du Gouvernement et les mesures à prendre pour :

- la mise en place d'institutions solides;
- la restauration de la sécurité;
- la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale:
- la reconstruction du système éducatif;
- la construction d'une économie émergente;
- la mise en œuvre d'une politique de développement social.

Plusieurs lois d'orientation sectorielles viennent appuyer ces différents programmes et sont assorties de programmes décennaux pour les secteurs clés notamment celui de l'éducation, avec le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) et la santé, avec le Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS).

En mars 2016, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) a été approuvé. Il intègre le PAG et l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM). Le CREDD repose sur trois piliers :

- la promotion d'une croissance inclusive et durable:
- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base;
- le renforcement du développement institutionnel et durable.

L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM) vise la mise en place d'une Zone de Développement des Régions du Nord qui sera dotée d'une stratégie spécifique de développement, afin de hisser les régions du Nord au même niveau que le reste du pays en termes d'indicateurs de développement. Il s'agira également de rattraper le retard des régions les plus défavorisées en termes d'investissements structurants (transports et

télécommunications, environnement, agriculture...) et sociaux (santé, éducation...). La conférence du 22 octobre 2015, organisée conjointement avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), avec la participation de 64 pays, a fait part d'un engagement financier des partenaires au Mali (publics et privés) à hauteur de 2 120 milliards de FCFA sur la période 2015-2017, dont un montant de 397 milliards de FCFA est destiné aux régions du Nord.

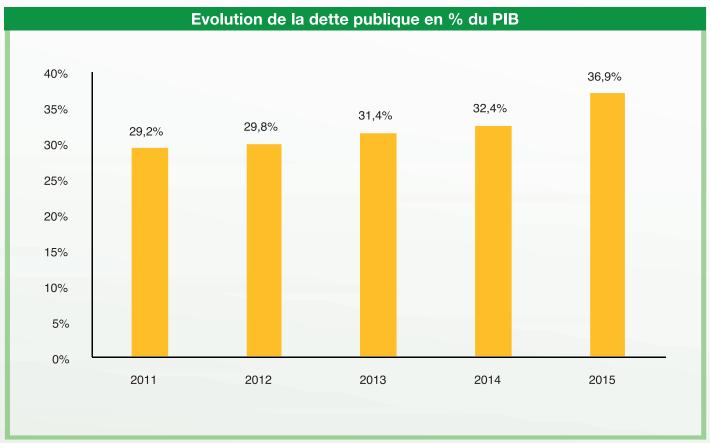
Le Gouvernement entend continuer à mettre en œuvre son programme qui :

- soutient la croissance par une politique budgétaire prudente tout en privilégiant la relance économique à travers les investissements structurants et les dépenses prioritaires pour le développement durable;
- améliore la gestion des finances publiques tant du côté des recettes que des dépenses;
- modernise le climat des affaires pour encourager le développement du secteur privé et renforcer la compétitivité de l'économie malienne.

## 7. SITUATION DE LA DETTE

n fin décembre 2015, le stock de la dette publique est évalué à environ 2 375,9 milliards de FCFA contre 1 465,8 milliards en 2011, soit une hausse de 62,1%.Il est constitué de la dette extérieure représentant 74% et de la dette intérieure pour 26%. Le taux d'endettement public total est croissant sur

la période 2011–2015; il passe de 29,2% du PIB en 2011 à 36,9% en 2015, soit une progression d'environ 8 points de pourcentage. Malgré cette évolution, le taux d'endettement du pays reste inférieur au seuil de 70% du PIB retenu dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.



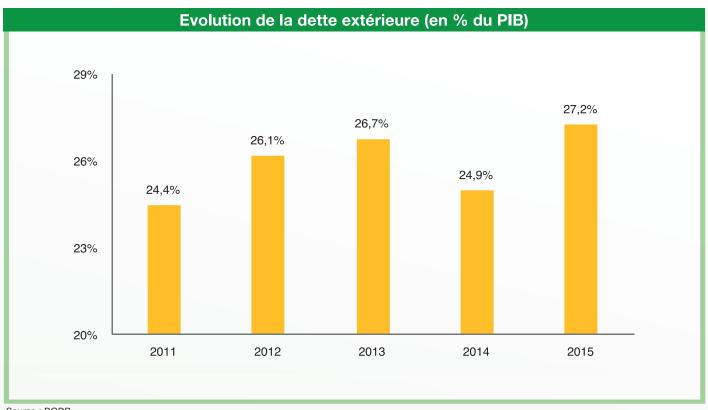
#### Source : DGDP

#### 7.1 Dette extérieure

La dette extérieure a connu, sur la période 2011-2015, une augmentation de 43% en passant de 1 227,5 milliards, soit 24,4% du PIB en 2011 à 1 754,4 milliards représentant 27,2% du PIB en 2015. Cette tendance haussière s'explique par les prêts accordés par le FMI et les autres bailleurs de

fonds (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement), en vue de relancer la croissance sur la période 2014-2015 après la crise sécuritaire et politique qu'a traversée le pays en 2012 et qui a eu un impact négatif sur la croissance économique.

L'évolution de l'encours de la dette extérieure de 2011 à 2015 est illustrée ci-après :



Source: DGDP

La dette extérieure est détenue principalement par les créanciers multilatéraux dont l'encours, en fin 2015, se situe à 1 384,4 milliards de FCFA, soit 80% de l'encours total de la dette extérieure, contre 1 005,5 milliards en 2011, représentant 82% de l'encours total de la dette extérieure à cette date. En 2015, les principaux créanciers du Mali étaient la BM/IDA (40,5%), le FAD/BAD (15,8%), la Chine (8,5%), la BID (7,7%), le FMI (5,8%), l'Inde (5,3%), le FIDA (3,2%), la BOAD (3,1%), le FSD (2,3%) et la BADEA (2,1%).

En outre, la dette extérieure est essentiellement

constituée de prêts à long terme. Les arriérés accumulés à fin 2012, considérés comme de la dette à court terme, ont été entièrement apurés en 2013. S'agissant de la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux hors Club de Paris, elle représente 20% de l'encours global de la dette extérieure en 2015. Il s'agit principalement du : Fonds Koweïtien, Fonds Saoudien, Gouvernement de la République Populaire de Chine et du Gouvernement de l'Inde. La créance bilatérale a augmenté de 67% entre 2011 et 2015, passant respectivement de 222,2 milliards à 370 milliards.

## 7.2 Dette intérieure

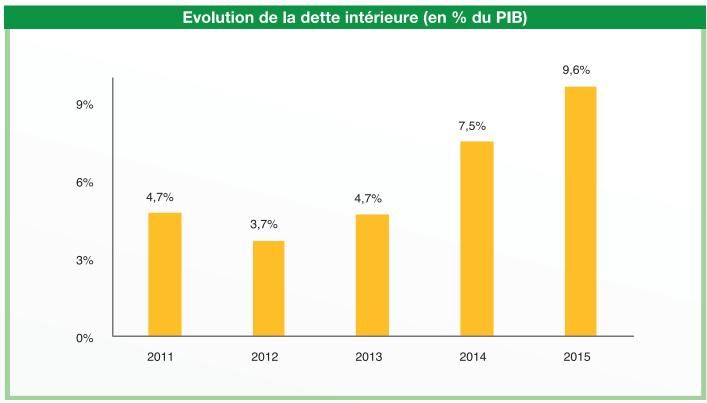
L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 621,5 milliards en 2015, contre 238,1 milliards en 2014. Il a connu une tendance haussière sur les cinq (5) dernières années et est composé comme suit :

• Bons du Trésor : 242,8 milliards;

• Obligations du Trésor : 347,7 milliards

(par voie d'adjudication);

Autres: 31 milliards.



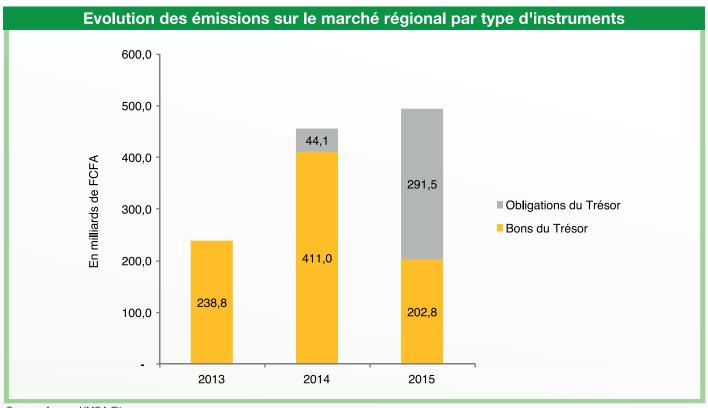
Source: DGDP

#### 7.3 Dette de marché en monnaie locale

L'abandon en 1999 des avances statutaires accordées par la BCEAO a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le marché régional par les Etats membres de l'Union. Les montants mobilisés se sont par conséquent accrus depuis 2001. Les mobilisations de ressources sur le marché régional de la dette publique par l'Etat du Mali depuis cette date, ont toutes été réalisées par voie d'adjudication.

Les émissions sur le marché régional ont atteint pour la seule année 2015, un montant de 494,3 milliards de FCFA pour un stock total de la dette sur le marché régional, au 31 décembre 2015, de 590,5 milliards. Le montant total des émissions de titres est passé de 238,8 milliards en 2013 à 494,3 milliards FCFA en 2015, soit une augmentation de 51,7%. La tendance haussière observée sur la période sous revue s'explique par un accroissement des émissions d'obligations qui sont passées d'un solde nul en 2013 à 494,3 milliards en 2015, soit une hausse de 100% en lien avec l'objectif de reprofilage de la dette retenu dans le cadre de la SDMT du Mali. Quant aux émissions de bons du Trésor, elles ont enregistré une baisse de 36 milliards (17,8%) en fin 2015. Le détail des émissions de titres publics de 2013 à 2015 est fourni à l'annexe II du présent document.

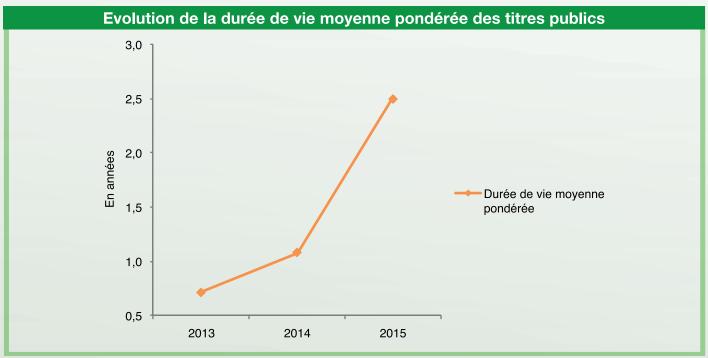
L'évolution de la dette sur le marché régional par type d'instruments est illustrée par le graphe ci-dessous :



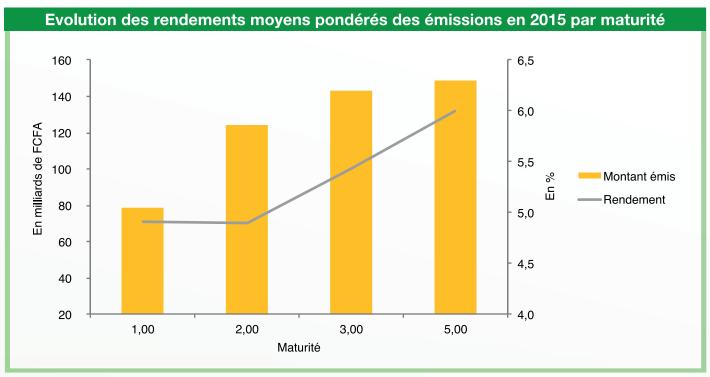
Source : Agence UMOA-Titres

La revue des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 1 à 5 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une évolution positive de la durée de vie moyenne des titres publics sur le marché régional, qui est passée de

0,7 année en 2013 à 2,5 années en 2015 (voir graphe ci-dessous). Cette tendance à la hausse est en adéquation avec le besoin de ressources à long terme de l'Etat pour financer les projets d'investissements.



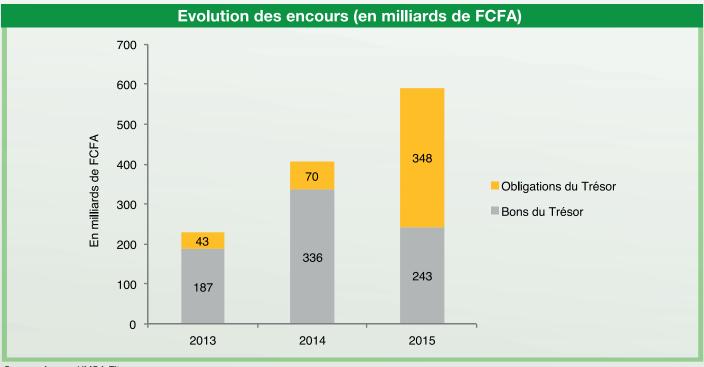
Source : Agence UMOA-Titres



Source: Agence UMOA-Titres

Au 31 décembre 2015, l'encours des titres publics s'élève à 590,5 milliards. Il est constitué de treize (13) titres dont six (6) bons du Trésor et sept (7) obligations du Trésor (voir liste des titres en vie à l'annexe IV). L'encours est en hausse de 61% par

rapport à 2013 (360,3 milliards) et représente 9% du PIB en fin 2015, en hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2013. L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :



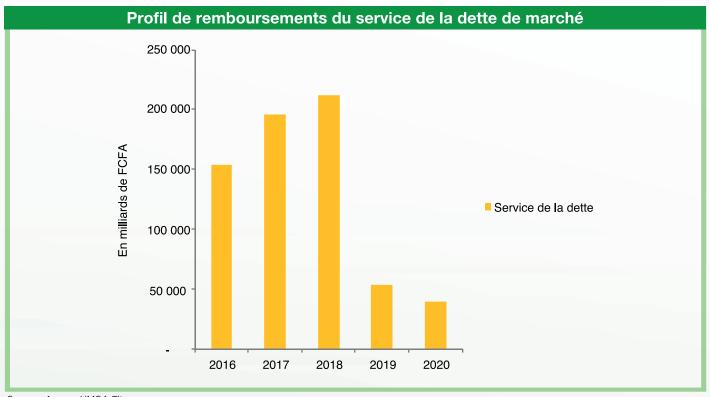
Source : Agence UMOA-Titres

Par ailleurs, les modalités de remboursement des titres publics sur le marché régional font ressortir un échéancier du service de la dette, réparti comme suit au 31 décembre 2015 :

• Court terme (jusqu'à 1 an) : 154,2 milliards;

Moyen terme (au-delà de 1 an à 5 ans) :
500,7 milliards.

Le graphique ci-dessous retrace l'échéancier par année :



#### Source : Agence UMOA-Titres

## 7.4 Stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat du Mali fixe les orientations globales en matière d'emprunts publics intérieurs et extérieurs. L'objectif de cette stratégie est de pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et à ses obligations de paiements futurs à moindre coût, tout en maintenant les risques à un niveau satisfaisant.

Dans cette stratégie, le Mali vise également à contribuer au développement du marché régional de la dette publique. Elle est en ligne avec les objectifs de viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques à long terme.

La stratégie d'endettement du Mali s'appuie sur les points suivants :

- privilégier l'émission des obligations du Trésor de longue durée par rapport aux bons du Trésor pour financer le déficit budgétaire;
- mettre l'accent sur une stratégie de gestion du portefeuille favorisant les emprunts intérieurs de plus longues maturités et l'équilibrage des échéances, en vue de favoriser un service de la dette annuel équilibré;

- favoriser une stratégie permettant d'éviter une concentration des maturités;
- mettre en œuvre une politique plus active en matière de choix des devises d'emprunt, tout en gardant l'objectif d'obtenir des financements hautement concessionnels et de continuer à financer une partie des besoins du budget sur le marché local;
- préserver les objectifs de minimisation des coûts et de viabilité de la dette;
- maintenir une politique prudente de mobilisation d'emprunts à taux fixe, en vue de limiter le risque de taux d'intérêt.

#### 7.5 Viabilité et soutenabilité -

La dernière révision par le FMI de l'analyse de la viabilité de la dette effectuée en décembre 2014, indique que le Mali fait face à un risque de surendettement modéré. En effet, la dette extérieure du pays est viable lorsque dans le scénario de référence, la Valeur Actualisée (VA) du stock de la dette est cumulativement inférieure à 40% du PIB, 150% des exportations, 250% des recettes budgétaires (hors dons) et que le service de la dette extérieure est inférieur à 20% des exportations et 20% des recettes budgétaires (hors dons). Pour le Mali, les projections réalisées par le Fonds Monétaire International montrent que ces ratios sont inférieurs aux seuils pertinents jusqu'en 2015

(voir tableau ci-dessous) dans le scénario de référence. Cependant, la viabilité de la dette extérieure du pays est très sensible au resserrement des conditions financières et reste vulnérable à une diminution des transferts et des IDE, de même qu'à un choc sur les exportations. L'évaluation de la viabilité de la dette extérieure du Mali reste similaire lorsque l'on tient compte des envois de fonds. Compte tenu de la taille réduite de la dette intérieure vis-à-vis de la dette publique totale, l'inclusion de la dette intérieure ne modifie pas l'évaluation de la viabilité de la dette du Mali.

L'évolution des indicateurs de soutenabilité de la dette publique se présente comme suit :

Libellé	Seuils <sup>1</sup>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035		
Cadre de viabilité de la dette publique												
VA de la dette du secteur public	<56	21,3	24,1	23, 3	23,7	23,9	24,1	24,4	26,6	27,4		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)		104,7	110,8	103,7	102,6	101,2	100,3	101	106,2	101,2		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)		120,3	127,8	116,1	114,6	112,7	111,5	112,2	117,5	111		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)		8,8	8,9	8,9	8,6	8,5	8,4	8,2	8,2	8,8		
Ratio service de la dette/recettes (en %)		10,1	10,3	10	9,6	9,4	9,3	9,1	9	9,7		
		Cadr	e de viab	ilité de la	dette extér	ieure						
VA de la dette extérieure en % du PIB	<40	13,8	15,5	15,3	15,3	15,6	15,7	16,1	18,2	19,0		
VA de la dette extérieure en % exportations	<150	51,9	58,5	61,8	65,2	74,2	79,8	84,9	112	143,4		
Ratio service de la dette/ exportation (en %)	<20	4,3	4 ,0	4,4	4,7	5,2	5,6	5,7	7,0	11,2		

Source : Rapport des services du FMI, décembre 2015

N/A: Non Applicable indique les cas où les seuils des indicateurs ne sont pas définis.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Seuils retenus pour les pays ayant une qualité des politiques et des institutions jugée moyenne suite à l'évaluation (EPIN ou CPIA en anglais) de la Banque mondiale.

#### Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence part de l'hypothèse de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles saines et un retour de l'aide et de l'investissement direct étranger (IDE). Le taux de croissance prévu dans le scénario s'établirait à 4,5% en moyenne dans le moyen terme (2015-2018).

## **ANNEXES**

## ANNEXE I : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE EXTÉRIEURE -

#### Encours de la dette extérieure en milliards de FCFA

Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette multilatérale	903,0	1 005,5	1 104,7	1 159,7	1 202,3	1 384,4
Dette bilatérale	225,6	222,2	275,6	285,3	282,3	370,0
Dette extérieure	1 128,6	1 227,7	1 380,3	1 445,0	1 484,6	1 754,4

Source : DGDP

## ANNEXE II : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE INTÉRIEURE -

#### Encours de la dette intérieure en milliards de FCFA

Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bons du Trésor	51,5	119,6	107,7	186,8	336	242,8
Obligations du Trésor	96,6	78,9	61,1	43,3	69,7	347,7
Avances statutaires BCEAO	5,2	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes intérieures	50,1	37	26,3	23,3	39,7	31
Dette intérieure	203,4	238,1	195,1	253,4	445,4	621,5

Source : DGDP

## ANNEXE III : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU MALI DE 2013 À 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Mali	ML -BT - 6 mois - 19.août.13	ML0000000207	Adjudication	0,50	18/02/13	25 000	4,99
Mali	ML -BT - 12 mois - 17.mars.14	ML0000000215	Adjudication	1,00	18/03/13	37 250	5,31
Mali	ML -BT - 6 mois - 05.décembre.13	ML0000000223	Adjudication	0,50	06/06/13	27 025	4,96
Mali	ML -BT - 6 mois - 13.février.14	ML0000000231	Adjudication	0,50	15/08/13	26 051	4,52
Mali	ML -BT - 9 mois - 17.juin.14	ML0000000249	Adjudication	0,75	17/09/13	25 000	4,17
Mali	ML -BT - 12 mois - 02.octobre.14	ML0000000256	Adjudication	1,00	03/10/13	37 500	4,48
Mali	ML -BT - 6 mois - 03.juin.14	ML0000000264	Adjudication	0,50	03/12/13	30 500	4,52
Mali	ML -BT - 9 mois - 17.septembre.14	ML0000000272	Adjudication	0,75	18/12/13	30 506	4,76
Mali	ML -BT - 6 mois - 12.août.14	ML0000000280	Adjudication	0,50	11/02/14	30 000	4,41
Mali	ML -BT - 12 mois - 12.mars.15	ML0000000298	Adjudication	1,00	13/03/14	45 500	4,93
Mali	ML -BT - 6 mois - 26.novembre.14	ML000000306	Adjudication	0,50	28/05/14	45 000	4,74
Mali	ML -BT - 9 mois - 12.mars.15	ML0000000314	Adjudication	0,75	12/06/14	43 950	4,92
Mali	ML -BT - 6 mois - 22.janvier.15	ML0000000322	Adjudication	0,50	24/07/14	26 000	4,85
Mali	ML -BT - 6 mois - 09.février.15	ML0000000330	Adjudication	0,50	11/08/14	32 000	4,88
Mali	ML -BT - 24 mois - 02.septembre.16	ML000000348	Adjudication	2,00	15/09/14	40 000	5,66
Mali	ML -BT - 12 mois - 29.septembre.15	ML000000355	Adjudication	1,00	30/09/14	45 500	5,40
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 22.octobre.19	ML0000000363	Adjudication	5,00	21/10/14	44 110	6,72
Mali	ML -BT - 12 mois - 06.novembre.15	ML0000000371	Adjudication	1,00	05/11/14	30 000	5,87
Mali	ML -BT - 6 mois - 25.mai.15	ML0000000389	Adjudication	0,50	24/11/14	45 000	5,78
Mali	ML -BT - 6 mois - 18.juin.15	ML000000397	Adjudication	0,50	18/12/14	28 000	6,11
Mali	ML -BT - 12 mois - 04.février.16	ML0000000405	Adjudication	1,00	05/02/15	40 000	5,07
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 20.février.18	ML0000000413	Adjudication	3,00	19/02/15	33 000	5,80
Mali	ML -BT - 24 mois - 07.mars.17	ML0000000421	Adjudication	2,00	10/03/15	52 800	5,27
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 10.avril.20	ML0000000439	Adjudication	5,00	09/04/15	38 500	6,27
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 06.mai.18	ML0000000447	Adjudication	3,00	05/05/15	38 500	5,50
Mali	ML -BT - 24 mois - 31.mai.17	ML0000000454	Adjudication	2,00	03/06/15	38 500	4,74
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 10.avril.20	ML0000000439	Adjudication	5,00	01/07/15	38 500	6,07
Mali	ML - ML - 5,5% - 3 ans - 30.jui <b>ll</b> et.18	ML0000000462	Adjudication	3,00	29/07/15	33 000	5,28

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 10.avril.20	ML0000000439	Adjudication	5,00	25/08/15	33 000	5,83
Mali	ML -BT - 24 mois - 26.septembre.17	ML0000000470	Adjudication	2,00	29/09/15	33 000	4,48
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 10.avril.20	ML0000000439	Adjudication	5,00	15/10/15	38 500	5,79
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 18.novembre.18	ML0000000488	Adjudication	3,00	17/11/15	38 500	5,20
Mali	ML -BT - 12 mois - 14.décembre.16	ML0000000496	Adjudication	1,00	16/12/15	38 500	4,748
Mali	ML -BT - 12 mois - 25.janvier.17	ML0000000504	Adjudication	1,00	27/01/16	38 500	5,02
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 24.février.19	ML0000000512	Adjudication	3,00	23/02/16	33 000	5,30
Mali	ML - 6% - 5 ans - 25.mars.21	ML0000000538	Adjudication	5,00	24/03/16	38 213	6,05
Mali	ML - 6,25% - 7 ans - 21.avril.23	ML0000000546	Adjudication	7,00	20/04/16	39 600	6,19
Mali	ETAT MALI 6,20% 2016-2023 (7 ans)	ML0000000?	Adjudication	7,00	25/04/16	100 000	6,20
Mali	ML -BT - 12 mois - 12.jui <b>ll</b> et.17	ML0000000553	Adjudication	1,00	13/07/16	38 500	5,06
Mali	ML - 6,2% - 7 ans - 19.août.23	ML0000000579	Adjudication	7,00	18/08/16	35 000	6,18
Mali	ML - 6% - 5 ans - 09.septembre.21	ML0000000587	Adjudication	5,00	08/09/16	30 000	6,32
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 06.octobre.19	ML0000000595	Adjudication	3,00	05/10/16	30 000	6,44
Mali	ML - 6,2% - 7 ans - 19.août.23	ML0000000579	Adjudication	7,00	02/11/16	35 000	6,89
Mali	ML -BT - 24 mois - 04.décembre.18	ML0000000603	Adjudication	2,00	06/12/16	35 000	5,44

(\*) TMP : Taux Moyen Pondéré Source : Agence UMOA-TITRES

## ANNEXE IV : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016 ———

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	ТМР	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Mali	ML - 6% - 10 ans - 21.juillet.18	ML0000000116	10,00	21/07/08		6,00	8 047
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 22.octobre.19	ML0000000116	5,00	21/10/14	6,72	6,25	33 083
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 20.février.18	ML0000000413	3,00	19/02/15	5,80	5,50	33 000
Mali	ML - 6,25% - 5 ans - 10.avril.20	ML0000000439	5,00	09/04/15	6,27	6,25	148 500
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 06.mai.18	ML0000000447	3,00	05/05/15	5,50	5,50	38 500
Mali	ML -BT - 24 mois - 31.mai.17	ML0000000454	2,00	03/06/15	4,74		38 500
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 30.juillet.18	ML0000000462	3,00	29/07/15	5,28	5,50	33 000
Mali	ML -BT - 24 mois - 26.septembre.17	ML0000000470	2,00	29/09/15	4,48		33 000
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 18.novembre.18	ML0000000488	3,00	17/11/15	5,20	5,50	38 500
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 24.février.19	ML0000000512	3,00	23/02/16	5,30	5,50	33 000
Mali	ML - 6% - 5 ans - 25.mars.21	ML0000000538	5,00	24/03/16	6,05	6,00	38 213
Mali	ML - 6,25% - 7 ans - 21.avril.23	ML0000000546	7,00	20/04/16	6,19	6,25	39 600
Mali	ETAT MALI 6,20% 2016-2023 (7 ans)	ML0000000561	7,00	25/04/16	6,20	6,20	100 000
Mali	ML -BT - 12 mois - 12.juillet.17	ML0000000553	1,00	13/07/16	5,06		38 500
Mali	ML - 6,2% - 7 ans - 19.août.23	ML0000000579	7,00	18/08/16	6,18	6,20	70 000
Mali	ML - 6% - 5 ans - 09.septembre.21	ML0000000587	5,00	08/09/16	6,32	6,00	30 000
Mali	ML - 5,5% - 3 ans - 06.octobre.19	ML0000000595	3,00	05/10/16	6,44	5,50	30 000
Mali	ML -BT - 24 mois - 04.décembre.18	ML0000000603	2,00	06/12/16	5,44		35 000

Source : Agence UMOA-TITRES

# LEXIQUE

**Adjudication** (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

**Amortissement ou échéance :** période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

**Appel public à l'épargne :** appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN): créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

**Bons du Trésor :** titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris: groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

**Créanciers bilatéraux :** gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

**Crédits à l'économie (CE) :** ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

**Décaissement :** versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

**Déficit budgétaire :** différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

**Déficit du compte courant :** solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

**Déficit primaire :** différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

**Dette publique extérieure :** emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

**Dette publique intérieure :** emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

**Dette non-concessionnelle :** dette contractée aux conditions du marché.

**Dette publique :** somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

#### Données économiques :

- **Réalisations :** données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3;

- **Estimations**: correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées;
- Projections ou prévisions économiques : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

**Elément don :** différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt ((VN-VA)/VN).

**Emprunt concessionnel :** prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

**Euro-bond (ou Euro-obligation) :** obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

**Inflation :** hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

**Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :** initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

**Initiative PPTE :** cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

**Masse monétaire (MO) :** ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

**Obligations du Trésor :** titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

**Passif conditionnel :** dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

**Pression fiscale :** le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

**Risque de refinancement :** risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

**Risques de change :** risques liés aux fluctuations des taux de change.

**Service de la dette :** tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

**Solde primaire :** (voir déficit primaire).

**Solde primaire de base :** recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

**Stock de la dette publique :** montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

**Taux de change :** prix d'une devise en terme d'une autre.

**Taux d'endettement :** ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence (T= [indice des prix des exportations / indice des prix des importations] x 100).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps (T>100) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).



## Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.org